

Les familles de détenus n'ont plus de « Passerelle » entre la rue et le parloir

SOCIÉTÉ

L'association « La passerelle », dont les bénévoles accueillent les proches de détenus avant qu'ils n'entrent dans la prison pour se rendre au parloir, vient d'officialiser sa dissolution. En cause : l'absence de lieu pour mener son action, un projet de local en dur n'ayant pu être concrétisé.

Mardi, mercredi, samedi. Trois jours par semaine, l'après-midi, de nombreuses personnes patientent avenue du Général Leclerc, devant les portes de la maison d'arrêt. Des femmes, des hommes, des enfants, accompagnés parfois de nourrissons. Tous attendent d'entrer pour se rendre au parloir, afin de voir et d'échanger (30 ou 45 minutes selon les jours) avec un proche en détention. Des années durant, une sorte de sas bienfaiteur existait entre le monde extérieur et l'univers pénitencier, évitant aux familles une transition trop brutale et une attente parfois éprouvante. Cette espace tampon prenait la forme d'une association : « La passerelle ». C'est désormais officiel : il n'existe plus.

Les membres de la structure ont en effet procédé à sa dissolution lors de son ultime assemblée générale, qui s'est tenue le 24 février dernier. Le triste épilogue d'une longue période où l'association, « en sommeil », nourrissait l'espoir de régler une fois pour toutes son problème récurrent de locaux. La non validation d'un dernier projet a rendu toute reprise d'activité impossible, condamnant de fait la pérennité d'une action pourtant essentielle mais qui n'a cessé de se heurter à des difficultés matérielles.

Créée durant l'été 2007, La passerelle commence à fonctionner à partir de mars 2008. « Au départ, on nous mettait un bus à disposition », raconte Roseline Toran, désormais ex-présidente de l'association. « Il stationnait devant la maison d'arrêt les jours de parloir, et nous recevions les familles à l'inté-

rieur. Le confort n'avait rien d'extraordinaire, il n'y avait pas de toilette, mais nous offrions des boissons chaudes ou froides selon la saison, il y avait de la convivialité, de l'échange... » Une parenthèse bienvenue pour des personnes qui, jusque-là, n'avaient d'autre choix que d'attendre dans leur voiture ou sur le trottoir. « Vu la circulation sur cette avenue, ça pouvait être dangereux vis-à-vis des enfants un peu turbulents, poursuit la responsable. Il y avait aussi des familles qui se confrontaient pour la première fois à l'incarcération d'un proche, ça leur tombait dessus et elles n'avaient

« C'était comme un petit rayon de soleil.

pas forcément envie qu'on les voie devant la prison. D'une certaine manière, ce bus était pour elles une sorte de protection. »

Pour toutes ces raisons, l'activité de La passerelle ne cesse de grandir durant plusieurs années, la structure comptant jusqu'à une vingtaine de bénévoles. « En 2014, nous avons assuré 157 permanences et accueilli 2 413 personnes : 1 770 adultes, 630 enfants et 13 bébés. » Très vite, ce rendez-vous démontre sa dimension sociale, mais aussi tout simplement humaine. « C'était comme un petit rayon de soleil pour des gens qui subissaient une sorte de double peine : d'une part quelqu'un de leur famille était incarcéré, et d'autre part une partie de la so-



Le bus qui avait été mis à la disposition de l'association au début de son activité, en 2008.

NATHALIE AMEN-VALS

ciété les rejetait à cause de cela. » Roseline Toran accordait une attention toute spéciale aux enfants : « Certains étaient un peu angoissés à l'idée de venir voir leur papa à l'intérieur d'une prison, alors on s'efforçait de les détendre en leur lisant une histoire ou en les faisant jouer à des jeux de société ».

Permis de construire refusé

On l'aura compris, « La passerelle » a fini par jouer un rôle essentiel, malheureusement interrompu une première fois. « Nous n'avons plus eu accès au bus, parce que vétuste. » Remuant « ciel et terre » pour trouver une solution, les bénévoles passent un accord avec l'agglomération carcassonnaise. « Elle nous a fourni un préfabriqué à la Roseraie. Il y avait des toilettes, le chauffage, la clim... C'était

très bien. » A un détail prêt : bien que situé sur la même avenue, le lieu est jugé trop éloigné de la maison d'arrêt par les familles de détenu. « Il faut comprendre qu'elles doivent se présenter devant la prison à une heure précise, et que si elles ne sont pas là au moment où les portes s'ouvrent, elles ratent leur rendez-vous au parloir. Beaucoup de ces personnes veulent arriver en avance devant la prison. » Le préfabriqué de la Roseraie fut ainsi totalement déserté par ses potentiels bénéficiaires.

Puis vint 2018, et la présentation par la pénitencière et le Spip (Service pénitencier d'insertion et de probation) de ce fameux projet de local en dur de 40 m² avec extérieur, construit en contrebais sur le périmètre de la prison. Un équipement idéal mais qui se heur-

tera à un collectif de riverains et surtout à un refus d'attribution du permis de construire, pour cause de zone inondable. « Nous avons envisagé de louer, mais n'avons rien trouvé à proximité. » Faut-il d'alternative, La passerelle n'avait plus d'autre perspective que de stopper son activité. Retour à la case départ pour les proches des détenus... plus exactement sur le trottoir ou dans leur voiture. Roseline Toran ne peut s'empêcher de lire ces quelques lignes écrites un jour dans le livre d'or de l'association : « Une lueur d'espoir dans un monde obscur, un lieu d'innocence pour ceux dont la vie est dure ». La maison d'arrêt de Carcassonne est désormais « l'une des seules en France » où l'accueil des familles n'est plus assuré les jours de parloir.

Lionel Ormières